



CAP SUR GISCOS

Le mot du Maire

L'été touche à sa fin et nous avons profité d'un ensoleillement exceptionnel qui perdure sur le mois de septembre.

Heureusement pour nous, malgré la sécheresse, nous n'avons eu à déplorer qu'un incendie sur notre commune mi août près de la « Poumade » suite à un impact de foudre. Grâce à la réactivité des pompiers, celui-ci n'a endommagé que 2000m² de forêt.

La reprise de l'école s'est faite dans de bonnes conditions. Notre école compte cette année 16 élèves en CE1/ CE2. Comme vous avez pu le constater, un nouveau bus scolaire assure le transport au sein du RPI. Un seul bus de 37 places, à la place des 2 minibus de 9 places, était devenu nécessaire.

Comme très souvent dans le Cap sur Giscos, nous abordons le sujet des Déchets, autres que Ménagers, dans les containers de la commune. Chacun d'entre vous quand il jette ses poubelles voit souvent, des cartons, caquettes, déchets en tout genre qui n'ont rien à faire dans les containers. Bien sûr, il y a les gens de passage qui se délestent allègrement de leurs ordures mais pas toujours! Je vous rappelle que suite au monopole de Veolia dans le traitement des déchets, le prix de la tonne va passer de 100€ à 115€ puis à 130€ dans les 2 ans qui viennent ce qui va entraîner une explosion de nos factures!! A notre échelle, notre seul moyen d'action pour limiter cet impact, c'est de réduire la quantité de déchets produits. Pour cela, trions le plus possible, ne jetons que des déchets ménagers dans les containers et pour le reste, déplaçons-nous à la déchetterie. Pour info, deux bennes seront installées le mardi 29 septembre à Captieux de 9h à 16h pour les encombrants et la ferraille.

L'adressage se termine et nous allons dans l'automne organiser une réunion pour vous expliquer comment réaliser vos changements d'adresse auprès de tous les organismes.

Je ne peux pas terminer ce mot sans souhaiter de bons préparatifs à tous les Paloumayres et que le ciel du mois d'octobre reste bien bleu!

Fabienne Barbot

Sommaire :

- Le mot du Maire.
- Sècheresse
- Le Ciel Étoilé
- Chemins Ruraux
- Le Cimetière
- Portage des Repas
- Inventaire éléments paysagers
- Pompiers
- ACCA
- La Fibre
- La boucle de Giscos

DECLARATION CATASTROPHE NATURELLE : SÈCHERESSE

Urgent !! Certains d'entre vous sont venus en Mairie et nous ont signalé des dégâts dans leur habitation liés à la sècheresse avec le retrait-gonflement des argiles. Fissures des plafonds, murs intérieurs et extérieurs, affaissement des trottoirs etc ...

Pour pouvoir déposer un dossier de Catastrophe Naturelle et surtout avoir une chance que notre commune soit reconnue sinistrée, nous avons besoin de recenser toutes les habitations qui présenteraient ces désordres.

Merci donc de venir en Mairie dans un délai de 15 jours pour que votre dossier soit pris en compte. Il nous faudra un courrier de votre part décrivant les dégâts constatés. Même si vous ne comptez pas faire de déclaration dans le futur auprès de votre assurance (rien ne vous y oblige), merci de venir quand même signaler le problème pour que notre dossier soit conséquent et nous permette d'obtenir la reconnaissance de Catastrophes Naturelles sècheresse.

LE CIEL ÉTOILÉ À L' HONNEUR

RICE ou Réserve Internationale de Ciel Etoilé

Oh une étoile filante ! Regarde le Chariot de la Grande Ourse ! et là, la Voie Lactée !

Ce sont des phrases que nous avons tous dit. Contempler le ciel étoilé est une expérience universelle mais aussi saisissante, inspirante. On y ressent un lien avec l'univers, presque on perd pied face à l'infini.

Mais la pollution lumineuse menace ce patrimoine culturel et naturel qu'est le ciel étoilé. Evidemment, pas le ciel directement mais notre visibilité et notre capacité à le contempler, à rêver...

Une association internationale, l'IDA (International Dark Sky Association), a créé un label RICE, Réserve Internationale de Ciel Etoilé, qui a pour but de lutter contre les pollutions lumineuses et protéger le ciel étoilé.

Dans notre territoire, le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, dont fait partie notre commune, porte ce projet de labellisation. Giscos a même été choisie comme commune test ! Il s'agit donc de mettre en place des actions à la fois techniques (sur notre éclairage notamment) et pédagogiques.

Afin de s'émerveiller encore longtemps sur le ciel au-dessus de Giscos !

Candidature au label « Villes et Villages étoilés »

Nous avons déposé notre dossier de candidature au sein de l'ANPCEN pour obtenir le label « Village étoilé ». Nous espérons être sélectionné et obtenir une, deux voire trois étoiles !!

Programme participatif « Veilleurs d'étoiles »

Depuis un an, le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne nous a demandé de participer à ce programme. Cela consiste à faire des enregistrements les soirs sans lune de la noirceur du Ciel donc évidemment de la qualité du ciel étoilé. Nous sommes donc équipé d'un boîtier SQM-L avec lequel nous réalisons ces mesures et nous envoyons les résultats au Parc Naturel qui collecte les données sur plusieurs villages du Parc Naturel en Gironde et dans les Landes.

Ils peuvent ainsi faire une carte des communes présentant la meilleure qualité de ciel étoilé.

ENTRETIEN DES CHEMINS RURAUX

Nos chemins ruraux se dégradent ou se referment !! Pour plusieurs raisons:

- * L'abattage et le débardage ces dernières années dans notre commune et la non-remise en état par les entreprises ont fortement contribué à cet état de fait.
- * La non utilisation régulière de certains chemins
- * L'absence d'entretien
- * Les conditions météo de cet hiver ont entraîné l'apparition d'ornières, de trous etc ...

Fin juin, nous avons fait le tour de nos chemins pour repérer ceux pour lesquels il y avait urgence et dans l'été nous avons travaillé sur le chemin rural N°4 entre les Goujons et les Pourins. Nous avons entassé des tuilons pour boucher les ornières et arasé les bords pour limiter l'arrivée d'eau des terrains mitoyens.

Nous espérons que ces travaux permettront la réutilisation de ce chemin cet hiver.

CIMETIÈRE

Suite au relevé topographique de 2019, nous avons pu procéder à la nouvelle numérotation des tombes du cimetière. Désormais, chaque tombe sera identifiée de la façon suivante: D ou G pour droite ou gauche puis un numéro allant de 1 à 16 pour indiquer l'allée et un numéro allant de 1 à 9 pour indiquer l'emplacement de la tombe. Exemple la tombe D 12.6 se situe côté droit quand on entre dans le cimetière, 12ème allée et c'est la 6ème tombe.

Nous avons actuellement 99 tombes avec un acte de concession et 59 tombes sans acte de concession (avant 1976). Grâce à ce repérage, nous avons pu définir 28 emplacements disponibles pour les futures concessions. Sachant que suite à la délibération du conseil municipal du 27/11/2018, les futurs emplacements ont des surfaces fixes de 2m² ou 4 m² soit 2m par 1 m ou 2m par 2m et que le coût est actuellement de 100€ pour 2 m² pour 30 ans.

Afin de mieux identifier les tombes avant 1976 (certaines sont illisibles ou inconnues), j'invite tous ceux et celles qui ont la mémoire de l'emplacement de nos anciens à venir nous rencontrer en mairie. Ainsi nous pourrons affiner nos identifications et éventuellement rechercher les descendants.

PORTAGE DES REPAS

Certains d'entre vous souhaiteraient peut être un portage de repas à domicile tous les jours ou de temps en temps. Avant de contacter la Mairie de Captieux pour savoir si cela est envisageable, nous aimerions connaître le nombre de personnes susceptibles d'être intéressées par ce service. Merci de venir nous voir à la Mairie d'ici fin octobre pour que nous puissions faire un recensement.

INVENTAIRE PATRIMOINE NATUREL

Dans le cadre du Plan Local Urbanisme Intercommunal (PLUi), la commune doit faire l'inventaire des éléments paysagers qu'elle souhaite conserver. Ces espaces sont souvent remarquables et donnent son identité et son cachet à la commune. Il peut s'agir d'arbres remarquables par exemple de chênes isolés ou d'un alignement, de haies, de points de vue etc ... Pour cela, si vous souhaitez classer un Élément Naturel Paysager, nous vous invitons à nous rencontrer en Mairie. Nous l'inscrivons sur l'inventaire et nous prendrons des photos.

POMPIERS VOLONTAIRES

Suite à une visite en Mairie, le lieutenant Leroux de la caserne des pompiers nous a fait part du manque de pompiers volontaires à la caserne de Captieux. Donc si vous avez envie de vous investir, jeunes ou moins jeunes, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Caserne des Pompiers.

INFOS DIVERSES CHASSE

Comme tous les ans, nous vous communiquons les dates de battue du 21 novembre 2020 à fin février 2021. Nous vous rappelons que toutes les chasses sont interdites, hormis la palombe en palombière, entre le 11 octobre et le 11 novembre. Fermeture de la chasse le 3 janvier 2021 au soir.

DATES	TYPE DE GIBIER	DATES	TYPE DE GIBIER
21 et 22 /11	CERF/SANGLIER	16 et 17/01	CHEVREUILS
28 et 29 /11	CERF/SANGLIER	23 et 24/01	CERF/SANGLIER
5 et 6 /12	CHEVREUILS	30 et 31 /01	CERF/SANGLIER
12 et 13/12	CERF/SANGLIER	6 et 7/02	CERF/SANGLIER
19 et 20 /12	CERF/SANGLIER	13 et 14/02	CHEVREUILS si nécessaire
26 au 31/12	CERF/SANGLIER	20 et 21 /02	CERF/SANGLIER
2 et 3 /01	CERF/SANGLIER	27 et 28 /02	CERF/SANGLIER
9 et 10/01	CERF/SANGLIER		

LA FIBRE AU JOUR LE JOUR

Après avoir vu deux jeunes arpenter notre commune cet été (sous un soleil de plomb, weekend compris) pour repérer l'alimentation téléphonique de chaque maison (souterraine ou aérienne), nous venons d'apprendre qu'une société va intervenir d'ici fin septembre pour tirer des câbles en souterrain entre chaque regard télécom ou en aérien. Voilà plutôt une bonne nouvelle et cela sous entend que l'échéance approche doucement mais sûrement !!

LA BOUCLE DE RANDONNÉE PEDESTRE DE GISCOS

La randonnée est d'environ 7 kms. La boucle se trouve, comme Giscos, dans le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne. Ce deux septembre, vers dix heures, nous avons enfilé nos chaussures de marche pour découvrir la boucle de Giscos.

La matinée était doucement ensoleillée, presque un soleil d'automne nous rappelant que l'automne météorologique commence bien le premier septembre.

A partir de la mairie nous nous sommes engagées sur la D10E16-route de Maillas-dépassant la dernière maison sur notre droite, bien après la scierie, nous prenons le premier chemin de terre à notre gauche «Chemin de Lalanne »

Déjà nous entrons dans la forêt. Le cadre est vraiment beau, la lumière filtre entre les pins. Nous poursuivons le chemin sur environ deux kilomètres, nous n'avons rencontré ni voiture, ni animal, ni personne. Le calme nous imprègne.

Sur notre gauche une borne à calotte verte nous indique la bifurcation, vers le ruisseau du Giscos. Nous empruntons le petit pont de bois qui enjambe le ruisseau. Nous entendons le chuchotement du Giscos, c'est le seul son qui nous parvient.



Le petit ruisseau sinue entre les arbres, la végétation encore verte est abondante, le soleil fait des flaques de lumière et les place et les déplace. Ici c'est un peu un paradis perdu, aucun bruit artificiel, pas de construction autre que ce petit pont solitaire. Tout miroite et semble là de toute éternité et pour l'éternité.

A partir d'ici nous rejoignons Bordessoule puis grâce aux bornes de randonnée, nous empruntons la piste des Réjots. Au Bouquet, nous bifurquons. Nous suivons les balises, tout est facile.

Elles nous amènent à traverser deux propriétés, les Pourins et les Goujons, les propriétaires sont présents, personne ne nous interpelle, aucune animosité contre nous, nous passons tranquillement d'une borne à l'autre.

LA BOUCLE DE RANDONNÉE PEDESTRE DE GISCOS (suite)



Nous sommes hors du temps, si loin des trottoirs de ville, surpeuplés, où les gens au coude à coude subissent, en plus de cette proximité imposée, le bruit des voitures, la chaleur de l'asphalte, les odeurs de frites ou de parfum à l'excès et toute autre nuisance.

Ici c'est un rêve : plaisir des yeux, les odeurs de résine nous envahissent et nous font penser aux vacances et au luxe de l'espace, de l'espace partout et cet espace si bien ordonné près des maisons !

Les balises de randonnées nous amènent à traverser la départementale, les lieux-dits Lafon, Ferret sont fléchés. La clôture grillagée ne nous empêche pas d'admirer la beauté de cette propriété, les « annexes », habitat vernaculaire caractéristique de nos Landes, judicieusement réparties sur un terrain si bien entretenu. Seule une poule au cou déplumé se promène sous ce soleil de presque midi, fière et hardie, au milieu de la propriété silencieuse, un poulailler placé en hauteur entre deux arbres l'attend pour la nuit.

Le chemin de randonnée traverse une autre propriété « Petit Ferret » qui nous laisse tout aussi admiratives. On a le droit de penser qu'on doit être très heureux de vivre dans de si beaux environnements ! Sur le chemin rural, un alignement de chênes centenaires nous fait une haie d'honneur, quelle merveille !!

Notre route nous conduit aux Arrecs et nous rejoignons la place de l'église. Il est midi, notre promenade est terminée. Nous avons marché deux heures.

Une balade bien agréable, sans aucune difficulté technique, sur un terrain non accidenté.

Un bain de nature qui ressource.

